

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 Mai 2013

PRESENTS : MM R. PEREZ – B. CAUBET – Mme M. CHEVALIER

Mmes D. JEANROT – M.C LLORENS

M. J.L HENNOQUE – D. MAHOT – H. RENE – P. TACK – T. VELU

ABSENTES EXCUSEES : Mme E. BOCKSTAL (pouvoir à M. H. RENE) – C. BREANT (pouvoir à M. CHEVALIER)

ABSENTS : Mmes V. ROUET – V. TERKA – M. P. LHOMOY

œ Personnel communal

♦ Renouvellement de contrat CUI

Le contrat de Monsieur François BREANT arrive à expiration le 3 Juin 2013.

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal de renouveler le contrat de Monsieur François BREANT pour une période de 6 ou 12 mois à compter du 4 Juin 2013.

Le Conseil Municipal (pour : 12, contre : 0, abstention : 0) autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires au renouvellement de contrat.

Une nouvelle demande de contrat CUI sera faite auprès de pôle emploi.

♦ Nouveau contrat CUI

Suite à la réunion du 5 Avril 2013, Monsieur le Maire confirme l'embauche de Monsieur Frédéric LOHR en contrat CUI à compter du 15 Avril 2013 pour une période de 6 mois pour 24 heures par semaine.

♦ Remplacement du personnel pendant les congés d'été

Pour le remplacement du personnel communal pendant les congés d'été, Monsieur le Maire propose de prendre deux jeunes personnes : une personne pour le mois de Juillet 2013 et une autre pour le mois d'Août 2013 pour l'entretien des espaces verts en contrat à durée déterminée de 35 heures par semaine.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie.

La commission recrutement se réunira pour choisir les candidats.

œ Information sur le collectif de parents

Monsieur le Maire fait lecture du communiqué que vous trouverez en annexe, rédigé avec les représentants du regroupement scolaire en réponse aux différents articles parus dans la presse au sujet de la création d'une cantine et garderie.

œ Proposition de participation aux jeux d'inter villages

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une réunion de préparation des jeux inter villages le mercredi 22 Mai 2013. Les jeux inter villages auront lieu le Samedi 29 Juin 2013 à Saint Pierre Es Champs à partir de 9 H 30.

Madame Marlène CHEVALIER et Monsieur Dieudonné MAHOT se proposent d'y aller pour constituer au sein de la commune une ou plusieurs équipes qui participeraient à ces jeux.

œ Délibération pour le déplacement de la cabine téléphonique

Des travaux d'aménagement de la cour d'école vont être entrepris. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de déplacement de la cabine téléphonique actuelle.

L'installation d'une cabine téléphonique est obligatoire dans les communes de – de 1000 habitants.

Le Conseil Municipal décide (pour : 12, contre : 0, abstention : 0) de demander le déplacement de la cabine téléphonique pour la mettre dans l'abri bus.

☞ Convention avec la bibliothèque départementale

Monsieur le Maire fait part du déménagement de la bibliothèque dans l'ancien commerce.

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention reçue par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal (pour : 12, contre : 0, abstention : 0) autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

☞ Affaires diverses

◆ Travaux :

Le Conseil Général a accordé une subvention de 18.600 € pour l'aménagement de l'école primaire.

Les travaux seront engagés durant les vacances scolaires.

◆ Nouvelle Bibliothèque

Le déménagement de la nouvelle bibliothèque est en cours d'achèvement, l'ouverture est prévue pour le **Mercredi 29 Mai 2013**.

Monsieur le Maire tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans les travaux de rénovation et dans l'aide du transfert de la bibliothèque.

Le Maire

Ramon PEREZ

Avis aux administrés : Relevé des compteurs d'eau

Un agent Véolia Eau passera à votre domicile, afin de relever votre compteur d'eau entre le **18 Juin et le 21 Juin 2013**.

Rappel : Réglementation sur les bruits de voisinage :

Afin de pouvoir profiter de notre campagne et apprécier son calme, le maire tient à rappeler l'Arrêté Préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise sur son territoire.

Horaires de l'utilisation de matériel bruyant :

- du lundi au vendredi : de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis : de 9 à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.